



Renseignements relatifs à la demande d'accès 0801-01-2015-049

1. **Combien de mandats de services juridiques ont été confiés par le TAQ à M^e Jean-François Munn depuis 2010?**

Réponse : Depuis 2010, trois contrats ont été confiés à Loranger Marcoux S.E.N.C.R.L., dont un seul est toujours en cours. Aucun contrat n'a été octroyé directement à M^e Munn.

2. **Quel est le tarif horaire de M^e Munn (Quel était-il en 2010 et quel est-il aujourd'hui?)**

Réponse : Les tarifs horaires chez Loranger Marcoux S.E.N.C.R.L. ont varié de 195 \$ à 385 \$ de l'heure, dépendamment de la nature des contrats juridiques effectués et des procureurs affectés à ces dossiers.

3. **Combien d'heures ont été facturées au TAQ par M^e Munn pour négocier avec Hélène de Kovachich le remboursement de ses frais d'avocat dans son litige avec son ex-mari?**

Réponse : Le nombre d'heures facturées au TAQ par Loranger-Marcoux S.E.N.C.R.L. pour l'entente de remboursement est de 33,25 heures, à des tarifs variant de 360 \$ à 385 \$ de l'heure, pour un total de 12 795 \$, payé en date du 27 mai 2015.

4. **Quel est le montant total versé par le TAQ à M^e Munn en 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et durant le premier trimestre de 2015?**

Réponse : Les montants versés par le TAQ à Loranger Marcoux S.E.N.C.R.L. pour l'ensemble des contrats sont les suivants :

2010-2011 :	27 747,71 \$
2011-2012 :	82 795,80 \$
2012-2013 :	38 375,41 \$
2013-2014 :	48 730,15 \$
2014-2015 :	35 347,44 \$
Premier trimestre - 2015-2016 :	0 \$

5. **Le contrat entre le TAQ et M^e Munn doit-il être renouvelé chaque année?**

Réponse : Non, le contrat actuellement en cours entre le TAQ et Loranger-Marcoux S.E.N.C.R.L. ne doit pas être renouvelé à chaque année. Tel que publié au Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO), il s'agit d'un contrat initial de trois ans, reconduit jusqu'à cinq ans et se terminant en octobre 2015.